

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) EN MOBILISATION DES RESSOURCES, DE PARTENARIAT ET TECHNIQUE DE PLAIDOYER LOME - TOGO

SECTION : Inclusion Sociale

SECTION A

1. Titre de la consultation : Elaboration de la stratégie de mobilisation des ressources et de partenariat du ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation

2. Programme & projet concerné ID : Inclusion Sociale

3. Contexte et justification de la consultation :

Le Togo est un pays de l'Afrique de l'Ouest dont la population est estimée, en 2020, à 7.706 millions d'habitants selon les Perspectives démographiques du Togo 2011-2031 de 2015. Ces données sont issues du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2010.

L'incidence de la pauvreté reste élevée au niveau national. Elle est passée de 58,7% en 2011 à 55,1% en 2015 puis à 53,5% en 2017.

Pour faire à cette situation, le gouvernement togolais a décidé de conduire sa nouvelle politique de développement économique et sociale 2018-2022 à travers un Plan National de Développement (PND) avec comme objectif global de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social.

L'axe stratégique 3 du PND « consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion » marque la volonté du gouvernement d'œuvrer afin de développer le capital humain, tout en corrigeant les inégalités de genre et d'accès aux services sociaux de base, en particulier pour les enfants et les autres catégories sociales vulnérables.

Le Ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation (MASPFA) est au cœur du dispositif de mise en œuvre de l'axe 3 du PND.

En effet, le MASPFA a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de promotion et de protection sociale de la famille, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et de toute catégorie de personnes vulnérables, conformément au décret n°2013-060/PR du 17 septembre 2013 portant composition du gouvernement. Il a le mandat de planifier, de programmer et de coordonner les actions du gouvernement en ce qui concerne l'organisation et l'encadrement des populations en vue de leur participation à l'autopromotion économique et sociale.

Pour pouvoir remplir cette mission, le ministère intervient auprès des populations à travers quatre (04) thématiques qui sont : l'action sociale, la protection de l'enfant, le genre et la promotion de la femme, l'alphabétisation et l'éducation non formelle. Toutes ces thématiques ont leurs politiques sectorielles assorties de plans d'actions.

Aussi pour mieux exécuter cette mission et arrimer ses actions avec le PND, le Ministère avec l'appui technique et financier de ses partenaires en l'occurrence l'UNICEF et la BAD a procédé en 2019 à l'actualisation de trois (03) de ses politiques sectorielles notamment :

- la politique nationale du bien-être de l'enfant ;
- la politique nationale pour l'équité et l'égalité en genre et ;
- la politique nationale de l'action sociale.

Cette démarche participative qui a mobilisé les acteurs de l'administration publique et de la société civile - avec l'appui d'experts et de consultants - a permis de doter le ministère d'un nouveau cadre d'orientation des

actions à mener et des résultats à atteindre. En outre le MASPFA a développé un plan d'action pour répondre à la pandémie de COVID-19 et apporter assistance aux personnes vulnérables les plus affectées.

L'atteinte des résultats escomptés est en grande partie conditionnée par la disponibilité de ressources financières adéquates et de partenariat. Le MASPFA ambitionne d'élargir ses partenariats stratégiques, en identifiant de nouveaux donateurs internes et externes pour le co-financement des plans opérationnels des politiques sectorielles. Il convient de rappeler que la part du budget de l'Etat allouée au ministère ces quatre dernières années est estimée, en moyenne, à 0,34%. Cette part reste faible même si elle est en légère augmentation sur la période (0,26% en 2016 et 0,36% en 2019). La contribution des donateurs est elle aussi limitée.

Le défi que pose l'élargissement du partenariat est lié à l'absence d'un mécanisme permettant d'identifier et de maintenir de nouveaux donateurs, de nouvelles sources de financement des politiques et programmes sous-sectoriels, tout en garantissant une pleine souveraineté de décision. L'une des approches préconisées consiste à développer et mettre en œuvre un plan stratégique de mobilisation de ressources et de partenariat pour maximiser les ressources et sécuriser l'impact et la durabilité des actions du ministère.

Les présents termes de référence visent à recruter un expert national devant conduire l'élaboration et l'accompagnement de la mise en œuvre dudit plan stratégique en faveur du ministère.

4. Objectif spécifique du projet : L'objectif général visé est de doter le MASPFA d'une stratégie ministérielle de mobilisation des ressources et de partenariat, en particulier pour le financement de programmes en faveur des enfants et des femmes.

Les objectifs spécifiques consistent à :

- Analyser les appuis financiers des partenaires techniques et financiers et des donateurs au MASPFA durant les trois dernières années ;
- doter le département d'un document stratégique de mobilisation des ressources et de partenariat pertinent et adapté au contexte international et national ainsi qu'aux nouveaux enjeux en matière de protection sociale non contributive ;
- élaborer un plan stratégique de mobilisation de ressources et de partenariat pour la réalisation des objectifs des différentes politiques du ministère tout en prenant en compte le financement de la satisfaction des droits des enfants et l'autonomisation des femmes et son plan d'opérationnalisation ;
- appuyer la mise en place d'un dispositif technique interne du ministère pour la mise en œuvre du plan stratégique de mobilisation de ressources ;
- renforcer les capacités de l'équipe du ministère sur les mobilisations des ressources, de partenariat et les techniques de plaidoyer ;
- appuyer la réalisation des stratégies de plaidoyer en vue de l'augmentation des ressources allouées par l'Etat ;
- faire une analyse des allocations budgétaires de l'Etat en direction du ministère sur les 10 dernières années suivant les différents services et assortie de recommandations à l'Etat ;
- contribuer à la mise en place des outils innovants en matière de mobilisation des ressources.

5. Supervision :

Le/la consultant(e) retenu(e) sera sous la supervision directe du Chef section Inclusion sociale de l'UNICEF. Il devra collaborer étroitement avec le Directeur général de l'action sociale (DGAS).

6. Résultats attendus :

Au terme de la mission :

- un document de stratégie ministérielle de mobilisation des ressources intégrant les nouvelles orientations du pays est disponible ;
- un plan stratégique et opérationnel de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des différentes politiques du ministère est disponible ;

- un dispositif technique interne du ministère est créé pour la mise en œuvre du plan stratégique et opérationnel de mobilisation des ressources ;
- des outils innovants de mobilisation des ressources sont disponibles ;
- les capacités de l'équipe du ministère en charge de la mobilisation de ressources sont renforcées.

Ces documents doivent partir d'une analyse approfondie des appuis financiers des donateurs et des allocations budgétaires de l'Etat.

7. **Méthodologie :**

Pour atteindre les résultats ci-dessus, le consultant devra proposer une méthodologie qui allie le transfert de compétences aux cadres du ministère et l'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources du ministère. Le processus d'élaboration sera basé sur huit (08) phases :

- la phase d'organisation du pilotage du processus : elle concerne l'organisation de la conduite du processus. Elle consistera à la mise en place des comités d'orientation et technique de pilotage ;
- une phase documentaire ;
- l'atelier de démarrage : cette rencontre permettra au consultant de proposer aux parties prenantes (comité technique et comité d'orientation) une méthodologie, les différentes étapes et le chronogramme de travail. Le consultant devra transmettre une méthodologie révisée tenant compte des observations du comité technique ;
- une phase de rencontres : avec le MASPFA, l'UNICEF, les PTF, les donateurs, le ministère des finances, le ministère du plan, les autres parties prenantes
- la phase du diagnostic sur la mobilisation des ressources au sein du ministère chargé de l'action sociale ;
- l'élaboration du document de stratégie ministérielle assorti d'un plan d'action stratégique et opérationnel ;
- l'atelier de consolidation des versions préliminaires qui permettra au comité technique d'amender et de pré valider les documents ;
- l'atelier de validation national qui permettra au Comité d'Orientation de faire une validation finale des documents en intégrant les amendements et observations ;

De manière générale, la méthodologie sera basée sur une approche participative inter active et itérative impliquant toutes les parties prenantes du ministère.

8. Poste d'affectation : Inclusion Sociale/DGAS

Superviseur : Chef section Inclusion Sociale

9. Principales tâches à accomplir (Délai estimé nécessaire pour terminer les tâches. Joindre d'autres documents, si nécessaire, pour décrire les attributions)

Le MASPFA attend du consultant, l'élaboration d'une stratégie globale de mobilisation des ressources, d'un plan stratégique et opérationnel de mobilisation des ressources.

Pour ce faire, les tâches spécifiques dévolues à la mission sont :

- analyser les financements de l'Etat et des donateurs des cinq dernières années au profit du MASPFA ;
- évaluer le potentiel du ministère en termes de capacité interne à s'autofinancer (budget de l'Etat) et développer des partenariats ;
- évaluer les opportunités de captage des ressources externes pour la mise en œuvre de ses actions ;
- faire la cartographie et l'analyse des donateurs potentiels du ministère suivant leur intérêt, leur influence et leur importance ;
- proposer des outils innovants de mobilisation des ressources et la gestion des partenariats pour le ministère ;
- élaborer la stratégie globale de mobilisation des ressources assortie d'un plan stratégique et opérationnel ;
- appuyer le renforcement de capacités et la formation de l'équipe en développement de partenariats, mobilisation de ressources et rédaction de projets finançables ;

- appuyer la réalisation d'un plaidoyer en vue de l'augmentation des ressources provenant de l'Etat et des donateurs.

10. Produit final :

Les livrables suivants sont attendus à la fin de la mission :

- un document de stratégie de mobilisation des ressources assorti d'un plan d'actions stratégique et opérationnel en version papier et électronique (Word et PDF) ;
- une cartographie analytique sur les potentiels donateurs et leurs procédures en version papier et électronique (Word et PDF) ;
- un document sur les techniques et outils de plaidoyer pour la mobilisation de ressources en version papier et électronique (Word et PDF) ;
- les cadres du ministère dotés de compétence en mobilisation de ressource (fournir les modules de formation) ;
- un document d'analyse de la tendance de l'allocation des ressources par l'Etat au ministère ;
- les rapports d'étape et final de mission.

11. Durée de travail :

Les travaux sont prévus pour démarrer au mois de Février pour une durée de deux (02) mois calendaires dont 08 jours dans les chefs-lieux de région du pays.

12. Profil de l'expertise

Cette mission sera confiée à un consultant qualifié qui aura le profil suivant :

- un diplôme universitaire (BAC+5 au moins), en économie, en finances ou en sciences sociales ;
- dix (10) ans au moins d'expériences pertinentes et avérées dans la pratique de mobilisation des ressources et d'accompagnement des structures similaires ;
- une expérience de cinq (05) ans au moins en élaboration de stratégie de mobilisation des ressources, dans la zone UEMOA ou de stratégies similaires ;
- avoir une bonne connaissance des donateurs internationaux et des bailleurs de fonds de la sous-région ;
- avoir une bonne maîtrise des mécanismes de financement des actions de développement ;
- avoir les compétences didactiques pour la formation des adultes ;
- des références en matière de consultations similaires dans des domaines de l'action sociale.